



Motion Inspecteur de la Jeunesse, des Sports : la fusion ou la fission ?

Les inspecteurs de la jeunesse et des sports se reconnaissant dans la FSU ne sont en rien demandeurs d'une fusion avec le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale. Ce rapprochement, envisagé sous des prétextes divers (missions et compétences, déroulements de carrières, régimes indemnitaires, etc.) s'inscrirait dans une acceptation de la logique de la RGPP que nous continuons à juger néfaste pour le service public d'Etat. La fusion en cours de l'inspection générale (IGASS/IGJS) ne doit pas enclencher une mécanique d'assimilation mortifère pour la mission d'éducation.

Le recrutement à terme plus ou moins rapproché d'inspecteurs ayant une plurivalence santé/action sociale/jeunesse et sports, apparaît nébuleux et problématique par ce qu'il ignorerait de spécificités. Ce serait confondre des missions relevant de l'éducation permanente, auxquelles participent les activités physiques et sportives, avec d'autres politiques publiques liées à la réparation sociale ou à la santé qui obéissent à d'autres préoccupations. Ce nouveau corps fusionné ouvrirait au demeurant la voie à d'autres rapprochements assimilant par application récurrente toute la filière des métiers et statuts du réseau jeunesse et sports (disparition recherchée de la filière administrative de l'éducation nationale, délitement des conseillers d'animation sportive et d'éducation populaire dans des profils administratifs dominants).

Le corps de l'inspection de la jeunesse et des sports, correspond à un métier à part entière dans ses dimensions pédagogiques et administratives. Il ne peut se confondre avec l'exercice de fonctions d'encadrement au risque de transférer ses missions vers d'autres personnels de catégorie A. C'est trop souvent le cas dans certaines directions départementales victimes des suppressions d'emplois où la pénurie justifie des jeux de remplacements fatals aux métiers et statuts, méprisant également les compétences.

EPA-FSU revendique un plan de recrutement sur 4 ans de 100 inspecteurs de la jeunesse et des sports.